

Un grand Cadurcien, Alexandre Lacassagne (1843-1924) *

par André ROLE **

Avant-propos

Devenu Quercynois, nous avons apprécié le nombre important d'hommes illustres qui ont fait la gloire de leur belle province natale.

C'est particulièrement dans le domaine médical que l'on découvre ces astres brillants que sont, par exemple, le grand Vieussens, père de la neurologie (1648-1715), et Antoine Dubois, l'accoucheur de l'Impératrice Marie-Louise. Nous avons déjà esquissé leurs portraits dans différentes publications. Aujourd'hui, nous allons présenter aux lecteurs le célèbre Alexandre Lacassagne. Célèbre, pas dans son propre pays, où pas la moindre rue de Cahors ne porte son nom, alors qu'une grande et belle avenue de Lyon s'en est parée, tandis qu'à la Faculté de Médecine on peut admirer le buste du grand médecin, par le sculpteur Ajalbert.

Puisse ce modeste article, donner aux Cadurciens et aux pouvoirs publics l'idée de réparer cet incroyable oubli.

Un parcours contrarié

Alexandre Eugène Lacassagne naquit à Cahors (Lot), le 18 août 1843. Son père, Antoine, propriétaire de l'Hôtel du Palais Royal, avait épousé, le 12 octobre 1842, Jeanne Spérie Louise Francès, âgée de 19 ans, sans profession. Tous deux appartenaient à la petite bourgeoisie assez peu argentée. De ce mariage, naîtront cinq enfants, tous des garçons : Jean Alexandre Eugène, l'aîné, eut pour frères Louis Antoine Michel Bernard (1851-1918), Jean Pierre Louis (1859-1922) qui demeurèrent à Cahors toute leur vie ; deux autres disparurent en bas âge.

Alexandre commença ses études au Lycée impérial de Cahors. D'après ses propres aveux, il ne s'y fit pas remarquer comme un brillant élève, sauf en latin. Il était distrait, hanté de rêveries et grand amateur de lectures hors programme. Néanmoins, il fut reçu au baccalauréat à l'âge de 18 ans. En 1863, il passa avec succès le concours d'entrée à l'Ecole de Santé militaire de Strasbourg. Il quitta Cahors où il avait vécu une enfance

* Comité de lecture du 22 mai 1998 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

** Le Mas, 46170 Sainte Alauzie.

heureuse, choyé par une mère réputée pour sa grande bonté et ses vertus domestiques. Il hérita d'elle une vive sensibilité.

Dans le même temps, il dut dire adieu à son camarade Léon Gambetta, son aîné de cinq ans qu'il avait connu au lycée et chez ses parents, car les hôteliers du Palais Royal étaient liés d'amitié avec la famille Gambetta qui tenait commerce à Cahors. Tandis qu'Alexandre gagnait Strasbourg le 4 janvier 1864, le jeune Gambetta allait s'inscrire à la Faculté de Droit de Paris. Les deux amis se conservèrent une amitié fidèle qui ne s'interrompit qu'à la mort mystérieuse du grand tribun.

Bien que grand patriote, comme l'était la plupart des gens de son époque, Alexandre Lacassagne n'avait pas choisi par goût le métier militaire. L'entrée à l'Ecole de Santé Militaire de Strasbourg faisait l'affaire des parents, de petites ressources, comme l'étaient les hôteliers du modeste "Palais Royal". Cette appartenance au corps de santé militaire permettait à l'étudiant de faire gratuitement ses études de médecine et d'être assuré de son avenir.

En ce qui concerne notre Cadurcien, cette situation ralentit considérablement sa marche vers son épanouissement professionnel.

Reçu au concours de l'Ecole de Santé de Strasbourg avec le n°46, il eut pour condisciples les célèbres Laveran et Lereboullet. Il se montra, dès le début, très brillant étudiant. Reçu Interne des Hôpitaux, il passa sa thèse le 20 décembre 1867. Elle avait pour titre : "*Les effets physiologiques du chloroforme.*"

Il avait été, peu avant, préparateur du célèbre Tourdes qui peut être considéré, avant Lacassagne, comme un précurseur de la médecine légale moderne. Le jeune docteur lui voua une chaleureuse et affectueuse admiration. Il est évident que ce maître eût une grande influence sur l'orientation médico-légale de la carrière de son élève.

Pour compléter ses études, il fut envoyé pour un an au Val-de-Grâce à Paris, puis à l'hôpital de Marseille. Pendant son séjour au Val-de-Grâce, il publia son *Précis d'hygiène publique et privée*.

Reçu par concours, il retourna à Strasbourg en qualité de répétiteur de Pathologie générale. Son séjour fut abrégé par la Guerre de 1870 et il se trouva dans Strasbourg assiégée par les Prussiens. Il connut des conditions de vie très difficiles et son cœur saignait du désastre de la Patrie. L'Armistice venu, il dut conduire un détachement de blessés à Lyon, en passant par la Suisse.

Il ne se doutait pas que Lyon deviendrait bientôt sa seconde Patrie. L'Alsace perdue, l'Ecole de Strasbourg fut transférée à Montpellier et Lacassagne y retrouva ses fonctions de répétiteur.

En dépit de ses obligations militaires, il trouva le temps de passer avec succès l'Agrégation de Médecine en 1872. Le titre de sa thèse était : "*La putridité morbide*". Dans le même temps, l'Ecole de Santé Militaire, repliée, fut supprimée. Cela mit fin à l'existence montpelliéraine de Lacassagne.

Malgré son titre d'agrégé civil, les chinoïseries administratives de l'armée, l'envoyèrent en Algérie : Sétif, Aumale et Médéa. Cela provoqua un retard regrettable dans sa carrière universitaire, mais toutefois lui permit d'enrichir ses connaissances en pratique médicale. En 1874, il se présenta au concours d'agrégation militaire et fut nommé au Val-de-Grâce. Sa promotion fut connue comme la promotion des 3 L., car ses concur-

rents avaient pour nom : Laveran et Lereboulet. Laveran donnera à la France son premier Prix Nobel de Médecine (1907). Au Val-de-Grâce, Lacassagne enseignera l'hygiène et la médecine légale. C'est alors qu'il publia son *Précis de Médecine Judiciaire* qui, pour l'époque, était considéré comme un petit chef-d'oeuvre (1878).

Lacassagne apprit qu'une chaire de Médecine légale était vacante à la Faculté de Médecine de Lyon. Dix candidats se présentèrent. Lacassagne fut choisi (1880). D'une grande clairvoyance et d'une grande netteté intellectuelle, le Quercynois différa le moment de prendre ses fonctions car il se trouvait insuffisamment compétent en toxicologie. L'idée vint au Doyen Ollier de scinder la chaire en deux parties : l'une consacrée à la Médecine légale, l'autre à la Toxicologie. Mais ce n'était guère légal à première vue et ce projet aurait échoué sans l'appui de M. Gavaret, ami intime de Gambetta qui voulait du bien à la famille Lacassagne. La chaire de Toxicologie fut donnée à Cazeneuve.

Le professeur

A sa nomination, Alexandre Lacassagne vient d'avoir 37 ans. Il a déjà publié plusieurs travaux scientifiques qui ont retenu l'attention des juristes et des médecins. Nous en reparlerons plus loin.

Déjà, et tout au long de sa carrière, il se montrera sous un aspect aimable et séduisant. Un de ses biographes, M. J. Coquard, le décrit très bien en ces mots : "Démarche ferme et cadencée, oeil vif et gai, parole abondante et colorée d'un léger accent méridional, le Pr Lacassagne présente dans la physionomie, l'allure et l'habitus général, tous les signes matériels correspondant à ses qualités intellectuelles. C'est un ensemble parfait, l'homogénéité faite homme, l'expression la plus adéquate de l'harmonie physique et morale... On ne l'approche guère sans être sous le charme. C'est une de ses grandes forces, d'ailleurs. Il est de ceux qui subjuguent autant par l'aménité que par l'énergie".

Ce portrait vivant de cette personnalité attachante est daté de décembre 1890. Les années ne feront que donner encore plus d'harmonie et de plénitude au visage de notre Quercynois.

Tous les biographes du professeur s'accordent pour admirer ses hautes qualités d'enseignant qui furent remarquées par ses collègues et ses élèves qui l'adoraient.

C'est lui qui, le premier, introduisit la méthode expérimentale dans l'enseignement de la médecine légale et dans la pratique médico-judiciaire. Il avait une éloquence très agréable et ses explications étaient toujours claires et précises. C'était un maître d'une grande bienveillance, à l'accueil facile et à l'aide efficace. Il inspira leurs thèses à 225 de ses étudiants. Celles-ci étaient presque toujours médico-littéraires, médico-historiques (Lacassagne fut un grand historien de la médecine), psychiatriques ou médico-légales. On remarqua surtout celles qui traçaient le portrait psychologique et clinique de certains grands écrivains tels que Dostoïevski et Gérard de Nerval.

Ce qui augmentait l'intérêt du service de Lacassagne, c'est qu'il lui avait annexé un laboratoire très bien équipé, pour l'époque, tandis qu'il accumulait dans le musée qu'il avait fondé, les pièces à conviction, les moulages, les gravures, les schémas qui apportaient à ses leçons un complément très appréciable.

Malgré l'importance de ses travaux et de son titre de professeur agrégé, l'Armée ne le lâchait pas. Il était toujours Médecin Principal de 1^{ère} classe et à ce titre, il fut affecté à l'Hôpital Desgenettes jusqu'à la création de l'Ecole de Santé militaire, où il donna des cours. Il était donc fort occupé. Pourtant, il trouvait le temps de donner des cours à la Faculté de Droit, de façon à initier les futurs magistrats aux méthodes et au langage de la Médecine légale.

Le médecin légiste

Nous avons vu les qualités rares de l'enseignant. Lacassagne montrera également sa maîtrise exceptionnelle dans ses fonctions de médecin légiste. Il créa un type nouveau d'expert médical et se montra très différent de la plupart de ses prédécesseurs. Ceux-ci, après des bricolages hâtifs, des cogitations sans profit, rédigeaient souvent des rapports nébuleux qui égaraient à la fois les magistrats et les avocats. Combien de malheureux furent condamnés injustement à cause de ceux-ci. Souvenons-nous de l'affaire Lafarge (1840).

Lacassagne avait mis au point les méthodes d'anthropologie criminelle et avait étudié minutieusement avec son beau-frère et élève Rollet, les mesures exactes des différents os de l'anatomie humaine. Cela leur avait permis de dresser des tables anthropométriques très précises. Leurs rapports médicaux légaux atteignaient ainsi une rigueur mathématique. Beaucoup de ses prédécesseurs avaient été bien plus des collaborateurs serviles des magistrats que des auxiliaires véritables de la justice. Ils servaient surtout la Cour qui demandait souvent des peines très dures contre un inculpé dont la responsabilité était douteuse. On a dit de ces légistes qu'ils étaient les "procureurs du Procureur". Lacassagne montra pendant toute sa carrière une grande indépendance vis-à-vis de la Justice. C'est ainsi qu'il sauva plus d'un accusé injustement poursuivi.

Les grandes affaires

Lacassagne joua un rôle important dans l'élucidation de très nombreuses affaires criminelles. L'une d'entre elles, l'Affaire Gouffé, contribua beaucoup à faire connaître le génie de Lacassagne au monde entier et assura définitivement ses qualités de criminologiste hors pair.

Quelques mots sur cette pittoresque affaire : un huissier parisien, célibataire, nommé Gouffé, avait été, en juillet 1889, signalé disparu par sa famille. Un mois plus tard, on découvrait un cadavre en putréfaction avancée, dans des broussailles, près de la petite gare de Millery (Rhône). Quelques kilomètres plus loin, à Saint-Genis-Laval, on trouvait une malle ensanglantée qui semblait indubitablement avoir contenu un cadavre. Elle avait été enregistrée à la gare de Lyon à Paris. On pensa que le cadavre pouvait être celui de Gouffé. Son frère Lancry fut convoqué à Lyon pour reconnaître l'identité de celui-ci. Il ne le reconnut pas. Il faut dire que le visage de la victime était affreusement putréfié. Mais Lancry fit remarquer que son frère était brun et que les cheveux du cadavre étaient blonds. Il fut demandé une autopsie à un médecin légiste ordinaire ; d'après les rapports de l'époque, il massacra le cadavre sans tirer de son opération la moindre indication identitaire. Il signala toutefois une fracture du corps thyroïde démontrant la mort par strangulation ou pendaison. Il n'avait procédé à aucune mensu-

ration anthropométrique. Lacassagne fut appelé à la rescousse. Il affirma d'abord que les cheveux bruns de la victime avaient été décolorés par les phénomènes de la putréfaction. Il employa aussi les tables anthropométriques qu'il avait dressées quelques mois auparavant avec son beau-frère et élève Rollet. Les mensurations relevées correspondaient exactement à la taille de Gouffé et l'on pouvait en déduire assez facilement son poids. De plus, Lacassagne signala qu'il avait découvert des signes de tuberculose sur le calcanéum et l'astragale du corps examiné. On savait que Gouffé boitait et qu'il avait dissimulé cette petite infirmité par le port d'une talonnette ; elle l'avait fait exempté du service militaire. L'expert n'eut pas de mal à convaincre le Tribunal que le cadavre était celui de Gouffé.

Dans le même temps, les enquêtes de la police permirent de retrouver le marchand londonien qui avait vendu la malle tragique à un Français de passage. Les policiers parisiens découvrirent le chapelier qui avait vendu le chapeau trouvé dans la malle ! Lacassagne prit les mesures craniométriques de la victime avec un appareil prêté par un chapelier lyonnais. Elles correspondaient à celles du chapelier parisien.

On se décida d'arrêter les assassins présumés. Gabrielle Bompard, fille de petite vertu, chargea son complice Eyraud, qui était en fuite. Elle raconta la scène de meurtre. La demoiselle avait reçu un soir un de ses clients habituels, l'huissier Gouffé. C'était un vieux roquentin courant la prêtentaine. Les deux complices avaient décidé de l'assassiner puis de lui dérober ses clés pour aller dévaliser son coffre à son domicile. Gabrielle, tout sourires, accueillit son vieil amant et le fit asseoir auprès d'elle sur un canapé situé devant une fenêtre dissimulée par un grand double rideau. On commença par quelques agaceries et, par jeu, Gabrielle passa la ceinture de sa robe de chambre autour du cou de l'huissier. Hélas ! les extrémités de la ceinture avaient été solidement reliées aux cordons de tirage du double rideau. Caché derrière celui-ci, Eyraud n'eut qu'à tirer sur eux pour étrangler le malheureux Gouffé.

Gabrielle Bompard fut condamnée aux travaux forcés à perpétuité, mais fut libérée bien peu de temps après sa condamnation, elle avait des relations ! Quant à Eyraud, arrêté à la Havane où il s'était réfugié, il fut extradé et guillotiné le 2 février 1891.

Lacassagne se fit encore remarquer à l'occasion de l'assassinat du Président Sadi-Carnot, poignardé par un anarchiste italien.

Frappé à 21 heures le lundi 23 juillet 1894 à Lyon, une monumentale idiotie protocolaire fit que le blessé fut transporté dans les salons de la Préfecture au lieu de l'être à l'Hôtel-Dieu tout proche. Le Pr Ollier et son assistant tentèrent vainement de donner des soins à la victime qui décéda à minuit d'une formidable hémorragie interne. Le lendemain, l'autopsie fut confiée à Lacassagne qui déclara que la mort était due à une blessure de la veine porte par où le sang et la vie s'étaient écoulés. D'après Lacassagne et plusieurs experts, à l'hôpital, Carnot aurait peut-être eu la chance d'être sauvé. Le diamètre de la veine porte, bien que les sutures vasculaires de Carrel ne fussent pas encore connues, nous permet de le supposer.

A l'occasion de ce drame, le Cadurcien fit un rapport d'une grande précision agrémenté de schémas en couleurs. Il fut considéré alors comme un modèle du genre.

L'homme privé, l'écrivain, le collectionneur.

En 1882, Lacassagne épousa Madeleine Rollet, veuve de Jacques Guillermond et fille du Pr Joseph Rollet (1824-1894). De cette heureuse union naquirent trois enfants : 1° Jeanne née le 18 mai 1883. Elle devait épouser Albert Policard en 1909, le grand histologiste lyonnais. Elle est morte à Lyon le 27 mai 1972. 2° Antoine (1884-1971). Il fit le plus grand honneur à son père, car il devint un grand spécialiste de la cancérologie, membre de l'Académie de Médecine et de l'Académie des Sciences. 3° Jean Lacassagne (1886-1960) dermatovénérologue réputé et connu comme historien de la médecine.

Lacassagne, sa femme et ses enfants constituèrent une famille très unie. Ils menèrent une vie bourgeoise dans un bel intérieur, orné de beaux meubles et de beaux tableaux.

Il s'occupait beaucoup de ses enfants et sa femme était une compagne douce et compréhensive. S'il recevait quelques parents et amis, à l'occasion, les Lacassagne ne menèrent pas une vie mondaine. Le professeur était bien trop occupé, même après 1903, où il fut dégagé de ses obligations militaires.

Il eut une activité d'écrivain dans de nombreux domaines. Au point de vue scientifique, on a de lui : *Précis d'hygiène publique et privée* (1876), *Précis de médecine judiciaire* (1878), *Du dépeçage criminel* (1913), des articles dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* ; des analyses d'affaires criminelles : "L'affaire Gouffé" (1891), L'affaire de la rue Tavernier, Strangulation par les mains ou suffocation (1901), des biographies comme celles de Gabriel Tarde (1909) et Alphonse Bertillon (1914). Il était aussi le fondateur des *Annales d'anthropologie criminelle*.

Au point de vue littéraire, sous le pseudonyme de Djaël, il publia quelques essais dont certains étaient teintés de philosophie Comtienne. "*La verte vieillesse*" qui parut quelques temps avant sa mort eut un certain succès. On lui doit aussi des notes psychoclinique de Marat et de Robespierre.

C'était également un grand lecteur, ami passionné des livres. A sa mort, il laissa 12000 volumes à la Bibliothèque municipale de Lyon.

Il se montra aussi grand collectionneur d'objets d'art, de gravures et de tableaux. Une exposition montrera ses collections au public, l'an prochain dans le Musée d'Histoire de la Médecine de Lyon.

Bien entendu, il fut membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine.

Verte vieillesse, telle fut la sienne, du moins au début de son "octogénariat" comme il l'appelait. Levé à cinq heures, il lisait et travaillait sans cesse puis s'offrait une promenade solitaire à travers les rues de Lyon ou les bords de la Saône et du Rhône.

Hélas ! Par une belle matinée de juillet 1924, à l'entrée du pont de l'Antiquaille, il fut renversé par une automobile. Pendant plusieurs semaines, il lutta contre la mort et tomba dans le coma. Il mourut enfin le 24 septembre 1924, à 81 ans.

Il avait demandé son autopsie qui permit de constater que le décès était dû à un hématome sous-dural. De nos jours, une opération aurait peut-être permis de le sauver.

Dans un moment de semi lucidité, peu de temps avant sa mort, il murmura ces mots d'Horace : "Exegi monumentum". Ce monumentum, c'était la Médecine Légale.

BIBLIOGRAPHIE

- CAMELIN Médecin général. - *Bulletin de la Sté d'Histoire de la Rive Gauche*. N°47, Décembre 1973.
- COQUARD Gérôme. - Le Pr Lacassagne, p. 725 à 730. *Revue du Siècle*. Décembre 1890.
- DALON Pierre. - *Bulletin de la Sté des Etudes Lotoises*. N°1, 1904 et sq : Correspondance échangée entre Alexandre Lacassagne et ses parents Quercynois.
- LACASSAGNE J. A. - *Bull. de l'Acad. de Médecine*. 1924, t. 92, p. 975-77.
- MARCOUX Pr F., Président de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg. - *Cahier O.R.S.T.O.M., Sér. Ent. Méd. et Parasitol*, vol. XVIII, n°2, 81-82. (Symposium Laveran).
- MARTIN E. - Le Professeur A. Lacassagne (1843-1924). *Journal de Médecine de Lyon* (p. 659 à 661).
- Ceux qui sont partis. Nécrologie : Le Professeur Lacassagne. *La chronique médicale*, 31, 11, 1^{er} Nov. 1924.
 - Souvenir du Pr Lacassagne, Br Qy 0833, Lyon 23 février 1901. (Vienne, Autriche), Pr Moritz Benedickt. (de Bucarest, Roumanie), Pr Minovici, etc.
- MASSIMI Louis Charles. - Dr Alessandro Lacassagne da Cahors... in : *Genova da "Le Opere e i Giorni"*, MDMXXV, Br. Qy 0834.
- MORITZ Pr Benedickt (de Bucarest, Roumanie), Pr MINOVICI, etc. - Souvenir du Pr Lacassagne, Br Qy 0833. Lyon 23 février 1901.
- Inauguration du Monument du Pr. Lacassagne à la Faculté de Médecine de Lyon, 4 juillet 1927. *Paris Médical*, n°31, 30 juillet 1927.

SUMMARY

The Pr. Lacassagne was born in Cahors (France) in a quiet hotel-keeper family.

Educated at the Lycée Impérial, he sat for the Strasbourg Health Service School examination. There, he was acknowledged as a brilliant medical student.

After the 1870-71 war, the Strasbourg School, where he has been nominated assistant-lecturer, was transferred to Montpellier. Then, he carried on with the same situation in that town.

Despite his Professorship (1872), he was sent to North-Africa where, as a member of Military Health Service, he improved his clinical medicine knowledge. Later, he became teacher for forensic medicine in Lyon Faculty of Medicine and was renowned as a wonderful one as well as a medical expert. On this way, in 1899, the notorious criminal cause : the "Affaire Gouffé", made him an outstanding medical lawyer over the world ; after what he wrote the "Annales d'anthropologie criminelles".

At least, he his known as a writer, a sparkling speaker and an enthusiastic collector of objets d'art.

He was 81 when he died consequently of a silly accident on the steet, in 1924.

Pr. Lacassagne is highly thought as modern forensic medicine founder.